



PROJET
PÉDAGOGIQUE
PLAINES

ASBL LATITUDE JEUNES
DE MONS WALLONIE PICARDE

LATITUDE
JEUNES
réseau Solidaris

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

TABLE DES MATIÈRES

Les objectifs pédagogiques

Objectifs et philosophie	page 3
Public-cible	page 3
Valeurs	page 5
Adéquation avec le décret CDV	page 7
L'esprit vacances	page 8

Les moyens

Les infrastructures	page 8
Le matériel	page 9
Les activités et le temps libres	page 10
Les partenaires	page 12
Les assurances	page 12

Les enfants

L'organisation des groupes	page 13
Focus sur le groupe 12-15 ans	page 13
L'évaluation des enfants	page 13
Les règles de vie et de sécurité	page 14
Le respect des rythmes	page 14
Les relations avec les responsables légaux des enfants	page 14

L'encadrement

Les qualifications des encadrants	page 15
La préparation de l'accueil et la connaissance du projet pédagogique	page 18
L'accompagnement sur le terrain	page 18
L'évaluation	page 19

Pour ne pas alourdir le texte qui suit, le masculin est utilisé seul mais s'adresse à tous les genres.

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS ET PHILOSOPHIE

L'asbl Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde fait partie du secteur associatif de la Mutualité Solidaris Wallonie, territoire de Mons Wallonie picarde. Dans ce cadre, des centres de vacances sont organisés afin de contribuer à la promotion du bien-être physique, psychique et social de l'enfant en rapport avec l'environnement dans lequel il évolue.

Nous proposons :

- une solution de garde aux parents, tuteurs, centres d'accueil... qui rencontrent des difficultés durant les congés scolaires (travail, fermeture des institutions...);
- des vacances récréatives, enrichissantes et collectives permettant à l'enfant de souffler ;
- des activités épanouissantes et sociabilisantes qui permettent à l'enfant d'acquérir une certaine autonomie par rapport aux réalités familiales rencontrées.

PUBLIC-CIBLE

Les activités que nous mettons en place dans nos plaines sont destinées aux enfants de 3 à 12 ans (dès que l'enfant est propre) ainsi qu'aux jeunes de 12 à 15 ans inclus.

Nous leur proposons de participer à des animations de qualité tout en développant leurs compétences psychosociales et en partageant nos valeurs. Certains enfants et jeunes créent des liens et se retrouvent au cours de diverses semaines durant l'année. Nous avons fréquemment des nouveaux inscrits qui découvrent un nouveau cadre dans notre environnement et que nous fidélisons en créant des liens et une ambiance familiale dans nos centres de vacances non résidentiels.

Les participants que nous accueillons vivent des réalités familiales et sociales variées. Chaque enfant a ses particularités, son caractère, ses goûts, son milieu social et culturel, sa famille, ses croyances, ses moyens économiques,... Les activités sont ouvertes à tous sans discrimination. Par le contact avec les autres et au travers des activités développées, l'enfant expérimentera la différence chez chacun, apprendra à respecter ces différences et en découvrira les richesses. Nous souhaitons que les enfants puissent apprendre à vivre ensemble, nous donnons donc priorité à l'esprit de collectivité et au bon fonctionnement du groupe.

L'asbl Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde met tout en œuvre pour maintenir des coûts les plus bas possibles afin de permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre, tout en se tenant garante d'un encadrement de qualité, respectant les normes reprises dans le décret centres de vacances.

Le tarif de nos activités non résidentiels comprend :

- un accueil de 8h à 9h et de 16h à 17h ;
- des animations de 9h00 à 16h00 ;
- une collation équilibrée à 15h00 ;
- l'organisation d'excursions ou d'activités extérieures, ainsi que les déplacements qui y sont liés ;
- la prise en charge des éventuels frais médicaux et pharmaceutiques durant la plaine ;
- l'encadrement ;
- L'achat de matériel pour les animations ;
- les assurances.

Les responsables légaux de l'enfant sont informés, via le règlement d'ordre intérieur, qu'un étalement de paiement peut être mis en place sur simple demande afin que le coût ne soit jamais un frein à la participation d'un enfant à nos activités. De plus, l'intervention financière du CPAS ou d'un service tel que le SPJ ou SAJ permet également la participation de certains enfants.

Pour les affiliés de la Mutualité Solidaris Wallonie, l'avantage « jeunes » est décompté directement de la facture pour les personnes en ordre de cotisation auprès de la mutualité. Pour les non-affiliés, nous complétons les documents fournis par les responsables de l'enfant afin qu'ils puissent également bénéficier de l'intervention de leur mutuelle et/ou employeur.

L'inscription d'enfants en situation de handicap est envisageable moyennant une rencontre préalable entre l'équipe et la famille pour rendre l'inclusion la plus facile et la plus riche possible pour chacun. Grâce à cette rencontre, nous pouvons adapter notre encadrement et proposer des activités tenant compte des besoins de l'enfant. Nous pouvons également travailler en étroite collaboration avec l'asbl « Esenca Mons Wallonie picarde » afin d'être accompagné pour l'accueil de participants en situation de handicap.

Nous portons également une attention particulière aux enfants vivant en institution, notamment en prenant connaissance de leur fiche santé, mais aussi en sollicitant, si nécessaire, un contact préalable avec l'équipe pédagogique ou l'éducateur-référent de l'enfant.

VALEURS

Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde, en tant qu'organisation de jeunesse issue du milieu associatif d'une mutualité, axe ses attentions sur la promotion de la santé, la citoyenneté, l'égalité des chances et des genres, tout en laissant une place active à l'enfant. Nos centres de vacances sont avant tout des lieux de rencontres qui permettent aux enfants de développer leurs compétences psychosociales.

Nous rencontrons ces attentions au travers des points suivants :

• Le respect de soi et des autres

L'équipe d'encadrement veille à assurer la mixité sociale, culturelle et de genre dans les différents groupes de vie, mais aussi à proposer des activités non stéréotypées afin de tenir compte des envies, des besoins et de la personnalité de chacun. Afin que les enfants tissent des liens entre eux, les animateurs proposent des animations telles que les jeux de connaissance en début de semaine de plaine. Nous laissons également des temps libres aux enfants afin qu'ils puissent se sentir libres d'aller vers des activités qui leur correspondent et vers d'autres participants avec qui ils souhaitent faire connaissance.

• L'autonomie et la confiance en soi

En inscrivant leur enfant en centres de vacances non-résidentiel chez Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde, les responsables de l'enfant lui offre une première expérience d'autonomie. Pour les participants, une semaine de plaine permet de quitter un cadre de vie habituel (familial, scolaire ou institutionnel) et de vivre une nouvelle expérience de collectivité, dans un nouveau groupe de vie. L'enfant est ainsi amené à développer son autonomie dans la vie quotidienne. Les animateurs sont à leur écoute et ont pour mission de les aider à des niveaux différents en fonction de leur âge, de leur rythme et de leur vécu tout en renforçant leur confiance en eux.

Nous responsabilisons les enfants et les jeunes en les invitant à prendre soin, à leur niveau, de l'environnement qui les entoure pendant une semaine.

• La participation active

Nos plaines sont un terrain d'expérimentation. Les enfants peuvent tester, essayer, découvrir, commettre des erreurs et trouver des solutions. Une place est laissée à l'initiative. Les participants peuvent donner leur avis sur les activités qu'ils vivent et être force de proposition pour d'autres temps d'animation au cours de la semaine. Des temps de parole sont mis en place afin que chacun puisse suggérer des activités, discuter des relations au sein du groupe, exprimer son ressenti. Nous ne désirons pas organiser des centres de vacances dans lesquels les enfants seraient de simples consommateurs d'activités « prêtes à l'emploi ».

• La coopération, la solidarité et la vie en groupe

Nous souhaitons montrer aux enfants qu'il est possible de s'entraider, de coopérer. Pour cela, nous mettons en place des activités de réalisations collectives et des jeux coopératifs. L'accent est mis sur la réussite de tous ainsi que sur la dynamique du groupe. Les équipes accompagnent celui-ci dans ses différentes étapes de vie : poser le cadre, faire connaissance, développer ses compétences sociales (s'exprimer, s'écouter, prendre sa place, reconnaître ses qualités, vivre dans la confiance), gérer les émotions, évaluer, fêter. Dès le 1er jour de plaine, l'équipe d'encadrement co-construit une charte avec les enfants afin qu'ils soient acteurs de leurs règles de vie durant toute la semaine.

• La promotion de la santé

La promotion de la santé est une préoccupation transversale à nos centres de vacances :

- Nous veillons à ce que les équipes proposent des activités en extérieur (activités sportives, randonnées nature, découverte de la faune et de la flore...). Nous mettons l'accent sur la découverte des espaces en plein air qui se trouvent à proximité ;
- Nous sommes attentifs à ce que des collations saines soient proposées : fruits, laitages, eau et jus de fruits sans sucre ajouté sont privilégiés. Mais nous n'oublions pas que la notion de « plaisir » est inhérente à la promotion de la santé, c'est pourquoi nous ménages également quelques plaisirs : une glace en été, un gâteau réalisé par les participants, etc. en respectant le régime alimentaire de chacun.
- Le rythme des enfants est une donnée de santé à laquelle nous sensibilisons les équipes d'animation afin de démarquer le temps des vacances du temps de l'école. Nous adaptons donc la journée et la semaine aux besoins des enfants : rajouter un temps calme, leur permettre de se défouler en extérieur, etc. ;
- Nos plaines sont également l'occasion de privilégier l'activité physique chez les enfants et de rompre avec la sédentarité, qu'il s'agisse d'activités douces (yoga, relaxation...) ou d'activités dynamiques (piscine, grand jeu dans un parc, danse) ;
- Enfin, nous tenons à conscientiser les animateurs à la santé des enfants en leur transmettant de bonnes pratiques telles que les règles d'hygiène de base, la bonne gestion de la trousse de secours, la prise en compte des fiches médicales, les attitudes en cas d'incident...

Toute notre attention, que ce soit au niveau des activités des soins, de l'hygiène, des rythmes, de la relation a pour objectif de favoriser le bien être global du participant.

Nous n'oublions pas également de travailler la promotion à la santé pour l'équipe d'encadrement. Il nous paraît essentiel que le bien-être des animateurs

soient tout aussi important que celui des enfants afin qu'ils soient disponibles pour accueillir les enfants correctement. Nous veillons donc à ce qu'ils puissent organiser leurs animations dans un cadre favorisant leur santé : collations saines pour les encadrants, matériel d'animation en bon état, trousse de soins sécurisante, etc. Les permanents de l'asbl restent disponibles et joignables pour nos encadrants, et ce notamment afin de veiller à la charge mentale que peut représenter l'accueil d'enfants, notamment lorsque certains vécus et certaines situations sont plus difficiles.

ADÉQUATION AVEC LE DÉCRET CENTRE DE VACANCES

• Le développement physique

Dans le cadre de nos plaines, les activités physiques sont abordées par l'usage du jeu et la découverte du milieu. Ces activités ne doivent cependant pas être un frein à la participation des jeunes, nous ne visons pas la performance mais bien le plaisir de bouger et de découvrir des activités de plein air (acrobranche, escalade, marche...).

• La créativité

Des activités manuelles et d'expression sont proposées aux jeunes durant nos plaines. Des pistes de créations sont proposées mais ne constituent pas de modèles à copier. L'expression peut être proposée au détour de diverses activités (spectacles, grand jeu, etc.)

• L'intégration sociale

Les équipes ont été formées à l'intégration de tous. Des jeux et des activités favorisant la connaissance des autres sont prévus dès le départ. Des outils de cohésion de groupes sont également utilisés. Nous veillons également à sensibiliser les animateurs au harcèlement et à les outiller afin de prévenir celui-ci et de créer un climat favorable aux relations bienveillantes. Il existe par exemple le « Guide repère Bientraitance » créé par notre secrétariat national et utilisé au sein de notre régionale.

• L'apprentissage de la citoyenneté et la participation

La citoyenneté est abordée au travers différents aspects : l'acceptation des différences, la prise de parole, la concertation et la participation active à la vie du groupe. Nous visons également à faire ressortir l'aspect « citoyen » dans nos thématiques de plaines avec, par exemple, des thématiques qui encourage à découvrir la ville ou le folklore du lieu qui les accueille, ou encore des thématiques qui permettent aux enfants de créer des reportages au sujet de l'environnement de la plaine.

L'ESPRIT VACANCES

Participer à une plaine de jeux Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde, c'est avant tout passer de bonnes vacances en collectivité.

Nous souhaitons, en priorité, que les participants créent des liens, se reposent et fassent des découvertes au travers d'activités ludiques. Nous créons sciemment une rupture avec le rythme scolaire, notamment en bannissant le vocabulaire propre à l'école et en privilégiant les activités extérieures.

Un canevas d'activités est prévu mais il y a toujours une place pour l'improvisation, pour l'adaptation en fonction des envies, des demandes, de la vie du groupe.

L'esprit vacances se traduit également dans des détails tels que de la musique pendant des temps de jeux, les pique-niques en extérieur, des décors ludiques, etc. afin d'instaurer une ambiance détendue.

La notion de plaisir est centrale à tous nos séjours. Nous veillons à tout mettre en œuvre pour que les enfants et les jeunes se sentent heureux et épanouis par la mise en place d'une atmosphère joyeuse et bienveillante.

Les équipes d'animation sont également au centre de nos préoccupations car elles donnent le « la » de l'ambiance en centres de vacances. Ces équipes étant constituées d'animateurs et de coordinateurs volontaires, nous portons un soin particulier à leur fournir un cadre rassurant ainsi qu'une cohésion d'équipe forte. Il est donc primordial pour nous que les animateurs puissent mener à bien leurs missions auprès des enfants et des jeunes dans des conditions agréables et qu'eux aussi prennent plaisir à encadrer les groupes.

2. MOYENS

LES INFRASTRUCTURES

L'asbl Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde propose des plaines de jeux dans les infrastructures suivantes :

- locaux Solidaris – rue du Val, 10 à 7700 Mouscron ;
- locaux Solidaris – rue du Fort, 48 à 7800 Ath ;
- ferme du Carah – rue de l'Agriculture, 301 à 7800 Ath.

Dans la mesure du possible, nous veillons à ce que les infrastructures soient accessibles en voiture, à pied ou en transports en commun afin que chacun puisse nous rejoindre par ses propres moyens, mais également afin de limiter l'impact environnemental de l'organisation de nos plaines.

Chaque groupe a un espace qui lui est propre où les enfants déposent leurs effets personnels. En plus de ces espaces, un local est réservé à l'infirme, un

local matériel est à la disposition des équipes et, lorsque nous accueillons des plus petits, un local « sieste » est créé.

Un espace cuisine, réservé aux animateurs ou à des animations cuisine, est disponible ainsi que des ustensiles de cuisine. Des tables et chaises sont à disposition en quantité suffisante et adapté à tout âge.

Nous veillons à ce qu'il y ait suffisamment de toilettes et de lavabos en fonction du nombre d'enfants accueillis. Pour les toilettes qui ne sont pas adaptées à la taille des enfants, nous mettons à disposition des réducteurs de toilettes ainsi que des marchepieds. Les sanitaires sont accessibles pour les enfants tout au long de la journée. De plus, les animateurs y emmènent systématiquement leur groupe avant et après une activité ainsi qu'avant les repas. Du savon et des sèche-mains sont à disposition. Les locaux et sanitaires sont régulièrement nettoyés.

Les lieux de plaine disposent d'un espace extérieur et un espace vert se trouve à proximité. Dès que la météo le permet, les équipes utilisent ces espaces afin de faire vivre aux participants un maximum d'activités en plein air.

LE MATÉRIEL

Au niveau du matériel, nous disposons d'un espace ou d'une malle dans lesquels nous stockons tout le matériel disponible pour le centre de vacances. Cela comprend :

- le matériel créatif : peinture/pinceaux, papier blanc et de couleur, colle, ciseaux, crayons de couleurs/gris, feutres, gommes, craies, plumes ;
- le matériel de récupération : rouleaux de papier toilette, bouteilles vides, boîtes à oeufs, boîtes à chaussures... ;
- le matériel sportif : ballons en plastique/ en mousse, cerceaux, cônes, raquettes et balles de tennis/de ping-pong, parachute, filet de volley/badminton/ping-pong, foulard... ;
- les jeux de société : puzzles, jeux de construction, ferme avec ses animaux, pâte à modeler... ;
- les livres : ceux destinés à l'équipe (fichiers de jeux, de bricolage...) et ceux destinés aux enfants ;
- le matériel de cuisine : gobelets, bols, couverts, assiettes, casseroles... Ainsi que ce qui peut être utile lors d'un atelier cuisine (bol gradué, cuillère en bois, emporte-pièces, balance...);
- le matériel d'entretien : produit vaisselle, essuie-mains, éponges, essuie-tout, lingette, savon pour les mains, torchons... ;
- le matériel spécifique : grimage, modules de psychomotricité, piscine gonflable...

Lors de certaines plaines, nous louons également des malles thématiques (sport, psychomotricité, cirque, bibliothèque, ludothèque...). Cela permet d'enrichir ou de diversifier le matériel déjà disponible.

Nous signalons également aux responsables légaux de l'enfant, via le ROI, les objets qu'il n'est pas souhaitable d'amener à la plaine (jeux vidéo, GSM, objets de valeurs). Nous y précisons qu'en cas de perte ou de vol de l'objet, l'asbl décline toute responsabilité.

LES ACTIVITÉS ET LE TEMPS LIBRE

• L'accueil

Un accueil est organisé de 8h00 à 9h00. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses amis, ses animateurs. Il a le choix de faire des activités diverses avant le début de la journée.

Le coordinateur est chargé d'accueillir les personnes qui arrivent et de prendre les présences journalières. Il est également chargé de répondre aux demandes et aux questions des responsables des participants. Le reste de l'équipe est sur le terrain, disponible et à l'écoute des enfants.

Le planning de la journée est affiché afin de voir, s'ils le souhaitent, ce qui est prévu pour les groupes de participants. Toutefois, celui-ci est susceptible d'être modifié en fonction des besoins et des envies du groupe ainsi que de la météo.

Un coin « photos » est installé et mis à jour à chaque changement d'équipe. Il permet aux parents et aux enfants de savoir qui encadre leurs enfants et qui est le coordinateur de la plaine. De cette façon, ils peuvent s'adresser à la bonne personne en cas de besoin.

• Le temps calme

En fonction du rythme des enfants, un temps calme leur est proposé au cours de la journée. Les animateurs veillent à proposer des activités qui vont dans ce sens : les enfants peuvent par exemple lire, jouer à des jeux de société, se reposer... Chacun est libre de choisir ce qui lui convient.

Pour les plus petits qui font encore une sieste ou les plus grands qui en auraient besoin, un espace équipé de petits lits est prévu. Nous informons les responsables légaux qu'ils peuvent apporter ce dont l'enfant a besoin pour s'endormir (une couverture, un doudou...).

• Les activités

Un canevas des activités est élaboré avant le début de la plaine par l'équipe d'animation et sous la responsabilité du coordinateur de la plaine. Celui-ci le soumet au responsable régional de l'asbl qui veille au respect du projet pédagogique.

Lors de la construction de ce planning, les animateurs veillent à alterner des activités calmes et plus actives, à l'intérieur et à l'extérieur, en grand groupe ou

en petits groupes. Nous sommes attentifs aux rythmes des activités proposées, il s'agit de laisser aussi aux enfants le temps de souffler.

Les animateurs veilleront à proposer plusieurs styles d'activités. Ainsi, ils peuvent mettre en place, avec les enfants, un projet qui s'étalera sur l'entièreté de la semaine. Ils proposeront également des petits et des grands jeux ainsi que des veillées et des activités créatives. Les encadrants proposeront des activités en ateliers afin de permettre à chaque enfant d'être autonome et choisir l'activité/les activités qu'il souhaite faire.

Le planning d'activités n'est pas figé. L'équipe sera attentive aux retours faits par les enfants et pourra adapter son programme pour coller au mieux à leurs besoins et attentes. Si les enfants souhaitent faire une activité particulière, ils peuvent en faire la proposition, lors des temps de parole, aux animateurs qui étudieront la demande avec le coordinateur.

Nous prévoyons aussi des moments communs à toutes les tranches d'âge. Ces temps sont généralement des activités quotidiennes (les repas, le temps de sieste...). Toutefois, nous prévoyons certaines activités qui favorisent la mixité des âges et ce, afin de susciter entraide et apprentissage par les pairs.

La clôture de la journée

Les animations se terminent à 16h. À partir de ce moment-là, les enfants peuvent retourner à leur domicile.

Afin de nous adapter aux réalités de notre société (gardes alternées, enfants issus d'institutions...), nous demandons aux responsables légaux de nous communiquer, avant le début de la plaine, le nom de toutes les personnes susceptibles de venir récupérer l'enfant. À cet effet, nous leur envoyons une fiche à compléter et à nous remettre.

Dès 16h et jusque 17h, des activités libres sont proposées par les animateurs. Ces derniers sont également présents pour les adultes qui auraient des demandes ou besoin d'informations.

En fin de semaine, nous prévoyons souvent un échange avec les adultes afin de leur montrer les réalisations de la semaine (expo, spectacle, goûter...) ou de simplement échanger à propos de ce que leurs enfants ont vécu pendant la semaine.

L'organisation des temps de repas

Le repas est considéré comme un moment convivial, de détente et de plaisir. Les animateurs prévoient donc une activité de retour au calme avant chaque moment de repas. Avant de passer à table, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Les animateurs mangent avec les enfants, ils veillent ainsi à ce que chaque enfant mange à sa faim et à son rythme. Ils aident les plus petits et gèrent le groupe pour maintenir une ambiance calme, propice au repas.

Il est demandé aux parents de fournir le pique-nique de leur enfant. L'asbl, quant à elle, prévoit chaque jour la collation de 15h. Le « menu » est établi

par le responsable régional qui veille à ce que celui-ci soit équilibré : présence de fruits, de produits laitiers... Sur base des fiches médicales, nous vérifions également les allergies afin de remplacer la collation prévue par une autre pour les enfants qui ne pourraient pas la manger.

À noter que l'eau est à disposition toute la journée.

LES PARTENAIRES

• Internes

Nous pouvons collaborer avec l'asbl « Esenca Mons Wallonie picarde » en cas d'accueil d'enfants en situation de handicap afin de pouvoir mettre en place des activités adaptées à ses besoins et de former les animateurs et coordinateurs qui vont l'encadrer.

• Externes

Des contacts réguliers sont pris avant le départ avec les collaborateurs externes pour organiser au mieux nos activités dans la philosophie de notre projet pédagogique (non compétition, plaisir...). Nous faisons également appel à des prestataires externes pour les activités spécifiques qui ne peuvent être prises en charge par nos animateurs (équitation, sports nautiques, magie...)

L'ATL de Mouscron est également un acteur important pour des relais d'information de l'ONE ou pour la promotion de nos centres de vacances.

LES ASSURANCES

L'asbl Latitude Jeunes Mons Wallonie picarde a souscrit des assurances qui couvrent :

- sa responsabilité civile ;
- la responsabilité civile personnelle des enfants et des jeunes participant aux activités de la plaine ;
- le dommage corporel causé aux enfants pris en charge durant les centres de vacances.

Assurances prises chez P&V (voir copie du contrat ci-joint) :

- Assurance des associations (pour les enfants) : n° de contrat 36.930.114
- Assurance des bénévoles (pour les volontaires) : n° de contrat 48.023.664

3. LES ENFANTS

L'ORGANISATION DES GROUPES

Sur base des inscriptions reçues, les enfants sont répartis en fonction de leur âge et ce, afin de répondre au mieux aux besoins et spécificités de chaque enfant. Chaque groupe est animé pendant toute la semaine par les mêmes animateurs afin de créer une relation de confiance avec les enfants ainsi qu'un sentiment de sécurité. Le 1er jour de chaque semaine, une animation « jeux de connaissance » est prévue pour que les enfants et les animateurs puissent intégrer les nouveaux enfants dans le groupe.

FOCUS SUR LE GROUPE 12-15 ANS

Nous accueillons de manière spécifique des groupes de jeunes de 12 à 15 ans. Nous avons mis en place ces activités afin d'offrir aux plus grands la possibilité de passer des vacances faites de détente et de découvertes, en collectivité.

Bien que l'organisation et le fonctionnement de ces semaines sont sensiblement les mêmes que pour les autres groupes, il y a quand même des spécificités :

- nous veillons à ce que les animateurs encadrant le groupe des 12-15 ans aient la maturité suffisante pour animer un groupe d'ados et répondre à leur besoin
- nous mettons davantage l'accent sur les activités qui se font à l'extérieur du centre de vacances ;
- notre objectif est de faire découvrir aux jeunes toutes les possibilités (sportives ou culturelles, payantes ou non) qu'offre leur commune et ses alentours.

L'ÉVALUATION AVEC LES ENFANTS

Il est demandé aux animateurs de mettre régulièrement en place des temps d'évaluation avec les groupes d'enfants. À cette fin, nous mettons à leur disposition des outils permettant d'évaluer une activité mais aussi permettant aux enfants de s'exprimer par rapport à la vie dans le groupe. Nous demandons aux coordinateurs de veiller à ce que les animateurs utilisent ces outils au moins deux fois au cours d'une semaine de plaine. Communiqués en formation d'animateurs mais aussi lors des temps de préparation des plaines, ces techniques d'évaluation permettent soit d'ajuster des activités en fonction des demandes du groupe soit d'exprimer un ressenti. C'est aussi un moment de retour sur le vécu de la journée pour chaque personne.

LES RÈGLES DE VIE ET DE SÉCURITÉ

Le fonctionnement du centre de vacances est structuré par des règles de sécurité et des règles de vie permettant de vivre collectivement. Ces règles non négociables sont expliquées à tous les participants au début de la plaine. Elles peuvent également être affichées dans un lieu de vie du centre.

Au niveau des règles de sécurité, nous demandons aux animateurs de prévoir, à travers le jeu, une découverte des consignes à respecter en cas d'incendie. Cette activité doit se faire le 1er jour du séjour et sera construite avec l'aide du responsable régional qui proposera des outils à l'équipe d'animation (« Y'a pas le feu » - Résonance, « Le feu follet – Sécurité publique du Québec... »).

Les règles de vie négociables sont construites par l'équipe d'animation mais sont adaptables avec les enfants sous forme d'une charte co-construite lors du 1er jour. Ils ont donc l'opportunité de réfléchir à des règles spécifiques à leur groupe.

LE RESPECT DES RYTHMES

La journée est structurée de façon à permettre à chaque enfant de se construire des repères. Cet horaire sera adapté en fonction des activités, de l'âge, du rythme des enfants et de la structure/du centre. De plus, l'organisation des différents moments est assez souple pour être aménagée en fonction des conditions extérieures, des circonstances et des demandes collectives des participants.

LA RELATION AVEC LES RESPONSABLES LÉGAUX DES ENFANTS

Les responsables inscrivent leurs enfants principalement via le site internet lesassociationsolidaris.be. Afin d'être accessible, nous sommes joignables par téléphone, mail et courrier afin de venir en aide aux familles qui rencontrent des difficultés avec l'usage du formulaire numérique.

Suite à l'inscription, nous envoyons une fiche médicale à compléter ainsi qu'une autorisation de soins, un document à compléter en cas de prise de médicaments et toutes les informations pratiques. Le règlement d'ordre intérieur est également joint au courrier. Nous invitons les parents à le lire et à le signer pour accord.

Nous informons les parents, via le ROI et via nos courriers, qu'ils peuvent obtenir la version complète de ce projet pédagogique sur simple demande. Il est disponible lors de la semaine de plaine pour les parents qui souhaitent le consulter sur place.

Sur place, l'équipe d'encadrement assure l'accueil de l'enfant et de ses responsables. Elle répond à leurs demandes ou leurs questions et les rassure si besoin. L'enfant rencontre l'animateur qui s'occupera de lui.

Le permanent de l'asbl est joignable en journée au bureau pour répondre aux questions des responsables des enfants.

4. L'ENCADREMENT

LA QUALIFICATION DES ENCADRANTS

Nous veillons à respecter les normes minimales et particulières fixées par le cadre légal du décret Centre de Vacances. A savoir : un animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. Un animateur sur trois est breveté, assimilé ou en 2ème année de stage pratique.

Un coordinateur breveté ou en 2ème année de stage sera à la tête de l'équipe sous la supervision du permanent de l'asbl. Lorsqu'un coordinateur est en 1ère année de stage, il est supervisé par un coordinateur breveté.

L'ensemble de l'équipe d'encadrement anime toute la semaine de plaine.

Nous constituons les équipes avec, par ordre de priorité, des animateurs brevetés issus de notre propre formation (reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou en cours de formation, des animateurs assimilés ou ayant une expérience significative dans l'animation. Nous collaborons occasionnellement avec Fedasil, afin de permettre à des jeunes de leur centre d'animer les enfants, suite à des rencontres au préalable avec eux pour leur expliquer le rôle de l'animateur.

Au préalable, nous organisons, par courrier, un sondage auprès des animateurs afin de récolter leur disponibilité. Nous rencontrons les équipes et leur faisons constituer les équipes à l'aide d'outil de dynamique de groupe. Ceci afin d'être au plus proche de projets créés « par, pour et avec les jeunes » et non des décisions descendantes prises par le pouvoir organisateur.

Au sein de l'équipe, chaque personne a une fonction et des tâches spécifiques (description non exhaustive).

• Le responsable régional

- Veille à la constitution de l'équipe d'encadrement, veille à la préparation du centre de vacances et à la mise en place du projet pédagogique par l'organisation de réunions avec les équipes ;
- Etablit le budget et veille au respect de celui-ci ;

- Veille à ce que l'équipe d'encadrement ait du matériel adapté et en suffisance ;
- Passe régulièrement sur le terrain afin de veiller à ce que tout se déroule correctement et répondre aux demandes de l'équipe ;
- Prépare la boîte de soins et les trousse de secours ;
- Prépare les fardes pour le coordinateur (une contenant les documents nécessaires à la gestion administrative : paiement, liste de présences... et une autre reprenant les informations médicales des participants et de l'équipe) ;
- Est joignable par téléphone en cas d'urgence ;
- Gère la communication avec les responsables légaux des participants.

• Le coordinateur de la plaine

Coordonne son équipe :

- met en place des séances de préparation et de réflexion sur l'action à mener ;
- organise les différents plannings nécessaires au bon déroulement du séjour (horaires de travail, de surveillance, temps de repos, tâches diverses...), vérifie les plannings et fiches techniques et les transmet au permanent régional ;
- aide l'équipe d'encadrement à organiser un planning d'activités en adéquation avec le projet pédagogique, les valeurs et la philosophie de l'institution ;
- régule les échanges entre les membres de l'équipe ;
- gère les problèmes relationnels ;
- mène les évaluations ;
- met en place et gère les réunions d'équipe.
- organise et répartit les tâches au sein de son équipe ;

Gère le groupe d'enfants et de jeunes :

- connaît le ROI du CDV ;
- met en place les règles de vies en collaboration avec l'institution, son équipe et les participants
- Veille au suivi médical des enfants en fonction des fiches de santé réceptionnées et veille à la prise des traitements médicaux des vacanciers, donne les soins (dans les limites de ses capacités) aux vacanciers et tient le fichier «soins» à jour ;
- est garant des règles de vie ;
- règle les problèmes relationnels au niveau du groupe de vacanciers ;
- veille à la sécurité, au bien-être et à l'hygiène des enfants / des jeunes, et de l'équipe d'encadrement ;
- gère la pharmacie du séjour ;

- connaît les modalités en cas d'incendie et fait un exercice avec les participants (en début de CDV) ;
- organise des temps de parole et/ou d'évaluation avec le groupe.

Gère l'administratif :

- tient la farde de responsable à jour et y remplit les différents documents demandés ;
- utilise des moyens de communication adaptés avec son équipe ;
- gère les problèmes d'assurances (remplir correctement les documents adéquats) ;
- gère les différents budgets de la plaine ;
- veille à l'intendance de la plaine ;
- Gère le matériel.

Est le lien entre le permanent régional et l'équipe d'encadrement ;

Est le lien entre les vacanciers et leurs responsables légaux (téléphone, courrier...) ;

Tient compte et est garant du cadre légal et du projet pédagogique ;

Prend des décisions pour le bon déroulement de la plaine (à tout niveau) ;

S'adapte à toute situation.

• L'animateur breveté ou assimilé

Est l'animateur référent d'un groupe d'enfants, en collaboration avec les animateurs en formation ou expérimentés.

- Construit avec le reste de l'équipe le programme d'animations journalières de son groupe, pendant les réunions de préparation et sous la supervision du coordinateur ;17
- Veille à la sécurité dans toutes les animations qu'il propose ;
- Anime le groupe dont il est référent ;
- Gère les temps de repas, de toilettes, de repos ;
- Aide les enfants à gérer leurs affaires ;
- Est actif lors des moments informels : toilettes, déplacement, temps de repos, accueil ;
- Veille à la préparation et au respect du matériel dont il dispose.

• Le stagiaire

Assume les mêmes tâches que l'animateur breveté avec lequel il travaille systématiquement en duo. Il est sous la supervision du coordinateur de la plaine et est soutenu par l'animateur breveté.

LA PRÉPARATION DE L'ACCUEIL ET LA CONNAISSANCE DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est présenté aux animateurs et coordinateurs lors d'une journée en régionale d'organisation des centres de vacances. C'est lors de cette même journée que les équipes se constituent et qu'elles veillent à entamer la création d'un projet de plaine en cohérence avec le projet pédagogique de l'asbl.

L'ACCOMPAGNEMENT SUR LE TERRAIN

Le permanent régional organise, pour chaque plaine, une rencontre individuelle avec le coordinateur ou collective lorsque plusieurs coordinateurs se succèdent dans la même plaine.

Lors de cette réunion, le point est fait sur le projet pédagogique et sur la mise en œuvre de celui-ci sur le terrain. Le responsable donne également toutes les informations pratiques nécessaires pour la semaine de plaine.

Le responsable prend régulièrement contact avec le coordinateur sur place afin de savoir comment se passe la semaine. Il se rend également sur place afin de rencontrer les responsables des enfants, les animateurs, passer un moment avec les enfants, participer aux activités.

À la demande du coordinateur ou si le permanent le souhaite, il peut participer aux réunions de fin de journée afin d'apporter son soutien ou d'aider à gérer des difficultés qui peuvent apparaître entre les membres de l'équipe ou avec des enfants.

Le permanent régional est systématiquement présent le dernier jour de la plaine afin de répondre aux demandes particulières des parents et de superviser le rangement.

L'ÉVALUATION

Chaque jour, une réunion d'équipe est organisée afin d'évaluer le déroulement de la journée et d'avoir le ressenti de l'équipe. Le coordinateur rencontre individuellement les animateurs à leur demande ou si un problème se présente. Celui-ci dispose d'outils d'évaluation et d'auto-évaluation à utiliser avec son équipe.

Nos coordinateurs peuvent également proposer une évaluation individuelle en milieu de semaine afin de voir comment chacun se sent au sein de l'équipe, si des difficultés ont été rencontrées et au besoin de recadrer les choses avant la fin de la plaine. Si certains animateurs souhaitent un suivi individuel journalier, celui-ci est possible également.

Après les vacances d'été, nous organisons une journée d'évaluation avec toutes les équipes, ponctuée par un repas et une activité ludique qui renforce la cohésion entre les animateurs. Ce moment permet aux animateurs de partager leurs vécus des différentes semaines. Les retours des équipes nous permettent de réajuster, modifier notre organisation, nos pratiques.

L'évaluation avec les animateurs se fait à différents niveaux :

- la logistique : bâtiments, matériel... ;
- l'organisation : planning, activités proposées... ;
- les relations interpersonnelles : permanents, coordinateurs, animateurs, enfants, parents... ;
- le vécu individuel : points forts, compétences à renforcer...